

Avis de constitution

SOCIETE « PHARMACIE NOTRE DAME DES VICTOIRES DE OUME »

Siège OUME KOUAME N'GUESSAN, Lot 29, Ilot 243

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/06/2025 enregistrés au CEPICI le 18/06/ 2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHARMACIE NOTRE DAME DES VICTOIRES DE OUME »

Objet : - PHARMACIEN D'OFFICINE;

- ÉGALEMENT LA PROPRIÉTÉ, L'EXPLOITATION ET L'ADMINISTRATION D'UNE OFFICINE DE PHARMACIE ;

- ET PLUS GÉNÉRALEMENT TOUTES OPÉRATIONS DE QUELQUE NATURE QU'ELLES SOIENT, JURIDIQUES, ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES, CIVILES ET COMMERCIALES, SE RATTACHANT À L'OBJET SUS INDIQUÉ OU À TOUS AUTRES OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES DE NATURE À FAVORISER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, LE BUT POURSUIVI PAR LA SOCIÉTÉ, SON EXTENSION OU SON DÉVELOPPEMENT

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social OUME KOUAME N'GUESSAN, Lot 29, Ilot 243

Dirigeant(s) Mme N'ZUE EPOUSE N'GUESSAN AMANI COLETTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07962 du 08/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48020/GTCA/RC/2025 du 08/08/2025

